

DATE D'AFFICHAGE

11 1 FEV. 2013



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 4 FEVRIER 2013

N° d'ordre: 13-01



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU LUNDI 4 FEVRIER 2013

Présents:

M. FOURNIER, président

M. ABRIC, M. ALLIER, M. AVELLANEDA, M. Georges BAZIN, M. Michel BAZIN, M. BECAMEL, M. BERGOGNE, M. BOLLE, M. CALVIE, M. DELSOL, M. FRICON, M. GABACH, M. GADILLE, M. GAIDO, M. GIELY, M. MAZAUDIER, M. PAULIN, M. PEROTI, M. PICOLO, M. PORTAL, M. PRATS, M. PROUST, Mme SABATIER, M. TOUZELLIER, M. VIAN, M. VINCENT, Vice-présidents ;

M. BADRE, M. BOURGADE, M. GAILLARD, M. GOURDEL (jusqu'à la question 23 et de la question 32 à la fm), M. MAYOR, M. PROCIDA, M. RIVAL, M. SERAPHIMIDES, M. TIBERINO
Membres du Bureau ;

Mme AGUILA, M. ALIZON, Mme ALLIEZ-YANNICOPOULOS, M. ANIORT, Mme BARBUSSE, Mme BOISSIERE, M. BOUCHIRE, Mme BRETTE, M. BRUYERE, M. BURGOA, M. CAPELLE, Mme CAZALET-VANDANGE, M. CHANCELADE, M. CHARRIER, M. COLOMBAN!, Mme DE GIRARD (à partir de la question 9), Mme DELBOS, M. DIVOL, M. DORTHE, Mme DUMONT-ESCOJIDO, Mme FARAUD, M. FAVIER, Mme FAYN, Mme FOURQUET, M. FRANCOIS, M. GARCIA, M. GRANCHI, Mme JEHANNO, Mme JUANICO, Mme LINGLIN, M. LOESEL, M. MARCOUREL, Mme MARTIN, M. MARTINEZ, M. MAS, M. MATHIEU-CHARRE, M. MINGAUD, M. OLIVE, M. PERIER, M. PLANTIER, M. RAYMOND, M. REBOLLO, M. SALTON, Mme SANCHEZ, M. SEGUELA, M. SOULAGES, M. TARGUES, M. TAULELLE, Mme TOURNIER-BARNIER (à partir de la question 7), Mme VAUDO-VISTOLI, M. VERDIER, M. VIVIET, Conseillers Communautaires.

Absents excusés :

M. BRETHON (donne pouvoir à M. PICOLO), M. DALMAS (donne pouvoir à M. CHARRIER), M. ESCAMEZ (donne pouvoir à M. RIVAL), M. FILIPPI (donne pouvoir à M. TIBERINO), M. LACHAUD (donne pouvoir à M. PROCIDA), Mme SANS (donne pouvoir à Mme JEHANNO), M. VALADE (donne pouvoir à Mme BARBUSSE),

M. BAYOU (absent excusé), M. DAHRA (absent excusé), Mme DE GIRARD (absente excusée jusqu'à la question 8), M. GOURDEL (absent excusé de la question 24 à la 31), Mme GRAS (absente excusée), M. MONBEL (absent excusé), M. REDER (absent excusé), M. ROUS (absent excusé), M. SOULAGES (absent excusé), Mme TOURNIER-BARNIER (absente excusée jusqu'à la 6)

Assistaient à la séance :

M. BALMELLE, Chef de Cabinet
M. BOZIO, Chargé de Mission auprès du Cabinet
M.KUPECEK Directeur Général Adjoint Ressources et Développement
M. LHEUREUX, Secrétaire Général,
M. MOUNIS, Directeur Général Adjoint Stratégie de Développement
Mme RATAJCZAK, Directrice Générale Adjointe Modernisation et Evaluation
M. WESTPHAL, Directeur Général du rayonnement territorial et de la Proximité
M. WOZNIAK, Directeur Général des Services Techniques
M. BAILLY, Directeur des systèmes d'information
M. BOUQUIN Directeur des Ressources Humaines
M. ESCOJIDO, Directeur du service Développement Economique
M. GUIGUE, Directeur de la DCTDM
Mme JARNY, Directrice des Finances
M. LICOUR, Directeur de l'Habitat et la Politique de la Ville
M. POUDEVIGNE, Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
M. BOHUN, Chef de service Environnement
M. RICHARD, Directeur des Affaires Juridiques et des Assemblées
Mme CALVINI : Attachée de presse de Monsieur le Président
M. AGNEL, Chef de Service Assemblées
Mme VOLLENWEIDER, Chef de Pôle des Assemblées Communautaires
Mlle CHASSARY, Service Assemblées Communautaires



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 4 FEVRIER 2013

L'an deux mille treize le quatre février à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le vingt-huit janvier 2013, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande au Conseil d'approuver le PVS de la séance du 03 décembre 2012, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président annonce que la délibération n° 2013-01-010: «Autorisation à signer les contrats pour l'installation d'un ouvrage souterrain de réseaux de télécommunications sur la Commune de Générac appartenant à Nîmes Métropole dans le domaine de Réseau Ferré de France entre Nîmes Métropole et la SNCF » est rapportée par Monsieur PRATS

La délibération no 2013-01-042: «Nîmes Métropole convention spéciale type de déversement des eaux usées non domestiques au réseau – Approbation des clauses techniques relatives aux autorisations à signer » est rapportée par Monsieur BERGOGNE



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

	TITRE DE LA QUESTION
1	<p>Débat d'Orientations Budgétaires 2013</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Michel BAZIN</p> <p>PREND ACTE</p>
2	<p>Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole appelés à siéger au Syndicat Mixte du Pays Garrigues et Costières de Nîmes</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p>Monsieur le Président propose de voter à main levée, l'assemblée approuve à l'unanimité. Monsieur SALTON est élu représentant titulaire à l'unanimité Monsieur BOUCHIRE est élu représentant suppléant à l'unanimité</p>
3	<p>Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant de la Communauté d'Agglomération de îmes l'association PIMMS (Point Information Médiation Multi Services)</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p>Monsieur le Président propose de voter à main levée, l'assemblée approuve à l'unanimité. Monsieur TIBERINO est élu représentant titulaire à l'unanimité Madame DELBOS est élue représentante suppléante à l'unanimité</p>

4	<p>Désignation d'un délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole appelé à siéger au Conseil d'Administration de l'Association Mission Locale Jeune (MLJ)</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p>Monsieur le Président propose de voter à main levée, l'assemblée approuve à l'unanimité.</p> <p>Monsieur TOUZELLIER est élu représentant titulaire à l'unanimité</p>
5	<p>Désignation d'un représentant titulaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole appelé à siéger au Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p>Monsieur le Président propose de voter à main levée, l'assemblée approuve à l'unanimité.</p> <p>Monsieur SALTON est élu représentant titulaire à l'unanimité</p>
6	<p>Autorisation à signer les formulaires d'adhésion pour la mise en oeuvre et de fonctionnement de TIPI (Titres Payables par Internet) entre Nîmes Métropole et la DGFIP pour le budget de l'Eau et le Budget de l'Assainissement</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p>ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
7	<p>Résiliation amiable anticipée - bail de locaux à usage administratif SCI DUO/Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p>ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
8	<p>Convention pour le suivi de plantations expérimentales sises sur des terrains communautaires établie entre Nîmes Métropole, le Centre Régional de la Propriété Forestière du Languedoc Roussillon et l'Institut pour le Développement Forestier</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p>ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
9	<p>Fourniture de matériels informatiques. Autorisation à signer les accords cadre</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p>ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>

<p>10</p>	<p>Autorisation à signer les contrats pour l'installation d'un ouvrage souterrain de réseaux de télécommunications sur la Commune de Générac appartenant à Nîmes Métropole dans le domaine de Réseau Ferré de France entre Nîmes Métropole et la SNCF</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Daniel PRATS</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>11</p>	<p>Autorisation donnée au Président de signer la convention de mise en commun de la DSI de Nîmes Métropole avec la commune de Saint-Gilles</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>12</p>	<p>Avenant à la convention de mise en commun de la DSI de Nîmes Métropole avec la commune de Saint-Côme et Maruéjols</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>13</p>	<p>Avenant à la convention de mise en commun de la DSI de Nîmes Métropole avec la commune de Générac</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>14</p>	<p>Avenant à la convention de mise en commun de la DSI de Nîmes Métropole avec la commune de La Calmette</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>

15	<p>Avenant à la convention de mise en commun de la DSI de la CANM avec la commune de Caveirac</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
16	<p>Avenant à la convention de mise en commun de la DSI de la CANM avec la commune de Bouillargues</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Gilles GADILLE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
17	<p>Modification du tableau des effectifs</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
18	<p>Modification d'un poste d'attaché territorial</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
19	<p>Autorisation à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel de la Ville de Nîmes auprès de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>
20	<p>Remboursement des frais de trajet pour les formations CNFPT</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITE</p>

21	<p>Modification du régime des avantages en nature faisant suite à la parution du décret n°2012-752 du 9 mai 2012</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
22	<p>Fin des relations contractuelles entre la Communauté d'Agglomération et Madame Sandrine MAILLART</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Michel AVELLANEDA</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p> <p style="text-align: center;">Messieurs ABRIC et MAS ne prennent pas part au vote.</p> <p style="text-align: center;">Messieurs DIVOL, GIELY s'abstiennent.</p>
23	<p>Rapport de Développement Durable 2012</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Vincent ALLIER</p> <p style="text-align: center;">PREND ACTE</p>
24	<p>Convention de partenariat de l'agglomération de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
25	<p>Bilan de la programmation HLM 2012 de Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR: Madame Marie-Louise SABATIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
26	<p>Programmation HLM 2011 de Nîmes Métropole: octroi d'une garantie partielle d'emprunt au bénéfice de la Société foncière d'habitat et humanisme pour l'extension, par la construction de 2 logements, de la maison relais Lou Recantou à Marguerittes</p> <p>RAPPORTEUR: Madame Marie-Louise SABATIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>

27	<p>Programmation HLM 2011 de Nîmes Métropole : octroi d'une garantie d'emprunts au bénéfice de la Semiga pour la construction de 79 logements collectifs situés quartier Le Cavernel à Caveirac, retrait de la délibération n°2012-07-83</p> <p>RAPPORTEUR: Madame Marie-Louise SABATIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Messieurs ABRIC et PROCIDA mandataire de M. LACHAUD ne prennent pas part au vote.</p>
28	<p>Programmation HLMr2011 de Nîmes Métropole : octroi d'une garantie d'emprunt au bénéfice de la Semiga pour la construction des 17 logements financés en PLS des résidences « Le Bastion 1&2 » et « Le Cloître », situées quartier Le cavernel à Caveirac</p> <p>RAPPORTEUR: Madame Marie-Louise SABATIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Messieurs ABRIC et PROCIDA mandataire de M. LACHAUD ne prennent pas part au vote.</p>
29	<p>Programmation HLM 2012 : octroi d'une garantie partielle d'emprunt à la société La maison pour tous pour la construction à Nîmes des 9 logements financés en PSLA (prêt social de location-accession) de la résidence Romanella</p> <p>RAPPORTEUR: Madame Marie-Louise SABATIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
30	<p>Attribution des aides financières de Nîmes Métropole en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ancien</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Jacques PEROTTI</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
31	<p>Projets de rénovation urbaine de Nîmes Métropole : octroi de deux aides financières à l'office public de l'habitat Habitat du Gard pour la réalisation de 2 opérations situées à Nîmes, retrait de la délibération n°2011-06-28 du 26 septembre 2011</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Alain GAIDO</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame SABATIER et Monsieur GAIDO ne prennent pas part au vote.</p>

32	<p>Projets de rénovation urbaine de Nîmes Métropole : octroi d'une garantie partielle d'emprunts au bénéfice de l'office public Habitat du Gard pour la construction des 8 logements collectifs de la résidence Carlos Gardel à Nîmes</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Alain GAIDO</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame SABATIER et Monsieur GAIDO ne prennent pas part au vote.</p>
33	<p>Projets de rénovation urbaine de Nîmes Métropole : octroi d'une garantie d'emprunts au bénéfice de l'office Habitat du Gard pour la construction des 23 logements collectifs situés rue du Souvenir à Nîmes, retrait de la délibération 2011-06-29</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Alain GAIDO</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame SABATIER et Monsieur GAIDO ne prennent pas part au vote.</p>
34	<p>Attribution d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2013 à Paloma Smac Nîmes Métropole</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Joël VINCENT</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Mesdames BARBUSSE mandataire de M.VALADE, DUMONT-ESCOJIDO, Messieurs BAZIN Michel, PICOLO mandataire de M. BRETHON, PLANTIER, VINCENT ne prennent pas part au vote.</p>
35	<p>Autorisation donnée au Président à signer la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole pour la Bourse Jeunes Talents 2013</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Joël VINCENT</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
36	<p>Approbation des secteurs et des modes d'intervention relatifs à la mise en oeuvre des traditions régionales</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur René ABRIC</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame CAZALET-VANDANGE s'abstient.</p>

37	<p>Exonération de la taxe Versement Transport pour les fondations et associations reconnues d'utilité publique à but non lucratif et dont l'activité revêt un caractère social - l'Union Départementale des Associations Familiales du Gard (UDAF du Gard)</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur William PORTAL</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
38	<p>Actiparc G. Besse 2 Nîmes. Agrément de cession de terrain au profit de la SARL HOLDING TISSOT. Délibération modificative.</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Franck PROUST</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
39	<p>Actiparc MITRA à Garons et Saint-Gilles. Acceptation du droit de préemption urbain délégué par la commune de Garons</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Franck PROUST</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
40	<p>Délibération modificative à la délibération du 24 septembre 2012 autorisant la signature d'une convention tripartite entre Nîmes Métropole, l'Université de Nîmes et l'Ecole des Hautes Etudes en santé Publique sur le cofinancement d'équipements.</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Franck PROUST</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p> <p style="text-align: center;">Messieurs FOURNIER et PROUST ne prennent pas part au vote.</p>
41	<p>Commune de Nîmes. Autorisation à signer la convention type pour la réception et le dépotage des apports extérieurs à la station d'épuration de Nîmes. (matières de vidange, produits de curage, graisses)</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>

<p>42</p>	<p>Nîmes Métropole convention spéciale type de déversement des eaux usées non domestiques au réseau - Approbation des clauses techniques relatives aux autorisations à signer</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>43</p>	<p>Nîmes Métropole : Marchés à bons de commande à deux lots - Réalisation de travaux d'eau potable, d'eaux usées et pose de fourreaux et chambre de tirage pour réseaux secs- choix des titulaires</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Michel BAZIN</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>44</p>	<p>Nîmes Métropole: Marchés à bons de commandes pour divers travaux d'aménagement et de pose de réseaux - Choix du titulaire</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Michel BAZIN</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>45</p>	<p>Commune de Sainte-Anastasie. Station d'épuration intercommunale de la Gardonnenque. Acquisition d'une partie des parcelles cadastrées section AL 144 et AL 145</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>46</p>	<p>Commune de Sainte-Anastasie. Poste de refoulement chemin de la Croix Rouge. Acquisition d'une partie de la parcelle AN 354</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
<p>47</p>	<p>Commune de Saint-Dionisy - Zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation définitive</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>

48	<p>Commune de Saint-Gilles. Mise en place de servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'assainissement et acquisitions de parcelles communales pour la construction de la future station d'épuration de Saint-Gilles. Autorisation à signer</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
49	<p>Commune de Générac: avenant n°1 au contrat du service de Distribution de l'Eau Potable de la Commune de Générac</p> <p>RAPPORTEUR: Monsieur Jacques BOLLEGUE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
50	<p>Nîmes Métropole: Délégation du Service Public de l'eau potable du Secteur Sud comprenant les communes de Rodilhan, Saint Gilles et Générac : choix du délégataire</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Jacques BOLLEGUE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame SANCHEZ, Messieurs ALIZON et ANIORT votent contre.</p>
51	<p>Nîmes Métropole: Délégation du Service Public de l'assainissement collectif du Secteur Sud comprenant les communes de Rodilhan, Saint Gilles et Générac : choix du délégataire</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Bernard BERGOGNE</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A LA MAJORITÉ</p> <p style="text-align: center;">Madame SANCHEZ, Messieurs ALIZON et ANIORT votent contre.</p>
52	<p>Convention de partenariat et d'aide financière 2012/2013 avec l'association ADDEEI Sud</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric TOUZELLIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
53	<p>Convention de partenariat entre Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes pour la collecte sélective et le tri des déchets aux Halles de Nîmes</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur Frédéric TOUZELLIER</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>

54	<p>Approbation de la modification des statuts du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès</p> <p>RAPPORTEUR : Monsieur le Président</p> <p>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</p>
----	---

LA SÉANCE EST LEVÉE À 19h25

Le Président de Nîmes Métropole



Jean-Paul FOURNIER